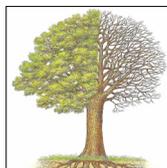




## Universités & Territoires



**Colloque  
RSU  
Barcelone  
10 juin**

### sommaire n° 60 - 1 mai 2009

- 2&3** Entretien avec Jacques Fontanille, vice-président de la CPU.
- 4** L'intelligence immobilière, portrait de Dominique Jégo, de Bouygues.
- 5** Les viviers méconnus de l'emploi, les préconisations de l'AFIJ et du MEDEF.
- 6** Comme un arbre dans la ville... à Nîmes.
- 7** Le temps des étudiants, un colloque de la LMDE.
- 8** Deux exemples de responsabilité sociale.

# Muter !

par Nicolas Delesque, directeur de la publication

Notre système d'éducation et de formation a besoin à la fois d'évoluer et d'être réformé. Cette affirmation est portée par tous les acteurs de l'éducation, qu'ils soient spécialistes du système d'éducation formelle, acteurs de la formation professionnelle, décideurs et élus en charge des politiques publiques, intervenants dans le champ de l'éducation non formelle ou tout simplement citoyens.

Au vu des crises qui ont secoué notre pays cette année, force est de constater que cette simple volonté de changement, aussi largement partagée soit-elle, ne suffit pas à dépasser des clivages – réels ou supposés – de notre vision de l'éducation, et que des peurs et inquiétudes face à telle ou telle représentation d'un système de formation sont difficilement dépassables. Et pourtant l'évolution de notre système de formation est plus que jamais nécessaire, et malheureusement la crise mondiale qui nous frappe et qui frappe particulièrement la jeunesse européenne, nous le rappelle. Alors plutôt que de déterminer la responsabilité des uns ou des autres, plutôt que de disserter sans fin sur « comment en est-on arrivé là ? », un petit retour en arrière sur le pourquoi de cette nécessité semble utile.

Parce qu'au fond, ce qui a manqué ces deux dernières années, avant et pendant l'enchaînement des réformes que nous avons connu, c'est peut-être de prendre

le temps de partager un réel diagnostic de la situation de notre système. Et surtout de partager l'évaluation de son fonctionnement au regard des enjeux de nos sociétés en pleine évolution structurelle et économique.

Est-on vraiment tous convaincus que le rôle de notre système d'éducation formelle est avant tout de garantir à tous les jeunes les bagages nécessaires pour se mouvoir dans nos sociétés basées de plus en plus sur la connaissance et le savoir ? Est-on vraiment tous convaincus que la distribution du savoir et de la connaissance ne doit plus servir à distribuer les rôles dans notre société, mais à l'inverse que c'est la démocratisation du savoir qui va permettre à chacun d'y trouver sa place ? Est-on vraiment tous convaincus aujourd'hui que la compétitivité d'une nation, d'un territoire, ne se mesurera plus par le niveau de ses élites, mais plutôt par le niveau de formation de sa population ?

Si nous sommes convaincus de cela, si nous pensons que la nécessité de changer notre système trouve ses racines dans l'échec de 150 000 jeunes qui sortent du système sans qualification, dans les 140 000 étudiants qui quittent l'université sans avoir validé de diplôme, alors oui, il sera possible de refonder ce système et de permettre à notre jeunesse de s'épanouir dans une société de la connaissance. ■



Universités & Territoires

Directeur de publication : Nicolas Delesque • Edition : PCC 5/7 rue de Savies 75020 Paris - Philippe Campinchi [philippe@campinchi.com](mailto:philippe@campinchi.com) - Tél : 0684606274 • Retrouvez les archives sur [www.universites-territoires.fr](http://www.universites-territoires.fr) • Création graphique : PCC [stocker@crouitch.com](mailto:stocker@crouitch.com) • Rédaction : PCC [redaction@sarlpcc.com](mailto:redaction@sarlpcc.com), FP et MB Tél. : 0979253239 • Crédits photographiques : DR - PCC • Iconographies des organisations citées • Comité éditorial : Pierre Albertini, Pascal Blache, Daniel Lamar, Jérôme Sturla... Cette newsletter est réalisée en collaboration et partenariat avec :



Conférence  
des présidents  
d'université

L'université est une chance. Saisissons-la



L'Université, acteur du développement de son territoire : s'agit-il d'un nouveau positionnement pour l'Université française, ou d'une évolution logique accompagnant son autonomie ? Les questions de gouvernance et de partenariat entre les universités et les collectivités locales sont posées : quelles sont vos propositions en matière d'innovation et de vie étudiante ? Et l'Etat, comment voyez-vous ce que vous nommez « l'Etat régulateur » ? En répondant avec grande franchise à toutes ces questions, Jacques Fontanille aborde la question essentielle des relations entre les collectivités territoriales et les universités.



## Entretien

### Jacques Fontanille

**Jacques Fontanille est professeur de Linguistique et sémiotique. Il préside l'université de Limoges depuis décembre 2004 et a été confirmé dans ses fonctions en avril 2008. Il est vice-président de la Conférence des présidents d'université (CPU) depuis le 18 décembre 2008.**

L'Université, acteur du développement de son territoire : s'agit-il d'un nouveau positionnement pour l'Université française, ou d'une évolution logique accompagnant son autonomie ?

En effet, les universités autonomes sont appelées à nouer des relations différentes avec les collectivités territoriales, mais cela ne signifie pas pour autant qu'elles doivent affaiblir parallèlement leurs relations avec l'Etat. De fait, les universités sont depuis longtemps des acteurs du développement des régions françaises : leur contribution à l'innovation, à la création d'entreprises et de nouvelles activités socio-économiques, et au développement des compétences et des qualifications ne date pas des réformes actuellement en cours. Les décisions les plus significatives, en termes de valorisation, de transferts de technologies et d'incubation de start-up remontent aux années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Mais la redistribution des compétences qui accompagne la décentralisation, et qui confère notamment aux Conseils Régionaux les compétences de la formation professionnelle et du développement économique, incite les universités à se positionner aujourd'hui plus clairement comme acteurs économiques et partenaires légitimes des Régions en la matière.

Les questions de gouvernance et de partenariat entre les universités et les collectivités locales sont posées : quelles sont vos propositions en matière d'innovation ?

Les politiques d'innovation cristallisent de nouvelles attentes à l'égard des universités ; elles ont conduit notamment à promouvoir comme modèle le « triangle » du développement socio-économique, constitué par la recherche, la formation et les stratégies industrielles. La loi Allègre sur l'innovation et la recherche de juillet 1999 a ouvert de nouvelles possibilités de coopération entre les entreprises et les universités, et la création ultérieure des pôles de compétitivité repose sur une gouvernance partagée entre acteurs économiques et académiques. Il n'en reste pas moins que les partenaires engagés dans ces politiques d'innovation obéissent à des régimes temporels différents : celui du marché, celui de la formation et celui de l'élaboration des connaissances nouvelles. Différents modèles de gouvernance peuvent être observés dans les pays développés qui se sont efforcés d'intégrer les partenaires de l'innovation au sein de centres techniques, de technopoles, ou de clusters. Les politiques de l'innovation sont liées à des territoires, et dans chaque territoire, les catégories d'acteurs et les institutions en charge de l'innovation sont fort diverses et très nombreuses et les universités ne sont pas nécessairement au premier plan de ces complexes paysages régionaux. L'éclosion et la multiplication d'entités dédiées notamment à la valorisation de la recherche (PRES, SAIC, DMTT, CARNOT, Pôles de compétitivité, RTRA, Incubateurs, OSEO, Agences, nouveaux instruments de l'ESR) posent donc la question de la cohérence et de la gouver-

nance des dispositifs territoriaux, car elles induisent redondance, concurrence, voire antagonisme, entre elles. Dans ce contexte, les universités sont interpellées sur leur rôle et leur place dans la chaîne de l'innovation, et par là-même dans le développement économique notamment local : (1) formation de personnel hautement qualifié, (2) production de résultats de recherche, (3) détection, inventions et diffusion de savoir-faire, (4) création d'activités et d'entreprises de haute technologie. Que ce soit en termes de reconnaissance politique de ces apports, ou en termes de retours financiers, cette contribution est inégalement prise en considération. La place, le rôle et l'apport de chacun étant clairement définis, le modèle économique retenu étant explicité, les financements accordés à la recherche universitaire apparaîtraient alors comme des investissements dont on peut apprécier le retour sur un territoire, à moyen et long terme. La CPU propose en conséquence que soient élaborés et mis en place des schémas régionaux d'organisation, de gouvernance et de prospective de l'innovation, ce qui implique notamment (1) de développer les plateformes technologiques au-delà des IUT et écoles, de reconnaître l'innovation dans les domaines des services, de l'organisation humaine et sociale, (2) de procéder dans chaque territoire à une analyse du système d'acteurs qui concourent à la création de valeur, au développement de hautes compétences et à la diffusion de l'innovation dans le domaine des hautes technologies, pour aboutir à un choix de gouvernance susceptible de faciliter une coopération durable entre acteurs publics, acteurs privés et structures de recherche au sein d'entités partenariales.



## Et la vie étudiante ?

En France, 600 villes accueillent des formations post-bac, et 180 d'entre elles sont des sites universitaires. Les universités et leurs antennes sont très convoitées par les villes moyennes, et les premières comme les secondes y trouvent, au moins pendant les premières années qui suivent la création de sites délocalisés, de nombreux avantages. Aujourd'hui, la France, avec ses 84 universités, présente l'un des maillages territoriaux les plus riches d'Europe.

Pourtant de nombreux auteurs réclament aujourd'hui un moratoire sur les implantations universitaires ; la contraction des effectifs étudiants, et l'augmentation des charges qui pèsent sur les collectivités territoriales inspirent en partie de telles réactions. En outre, les gouvernements qui se succèdent depuis plus de dix ans conduisent, au nom d'une plus grande visibilité internationale et d'une plus grande attractivité sur des territoires plus largement délimités, une politique de regroupement et de coopération (PRES, RTRA, Plan Campus, etc.) visant à identifier une quinzaine d'ensembles universitaires et territoriaux. Il est pourtant légitime, s'agissant de transformations d'une telle ampleur, de se demander si elles sont étayées sur de véritables analyses globales, indépendantes et scientifiquement valides, tant économiques et institutionnelles que sociales et culturelles, des effets prévisibles, à moyen et à long terme, d'une concentration métropolitaine ou d'un maillage plus diversifié des implantations universitaires. On ne peut en effet se satisfaire, eu égard à de tels enjeux, d'opinions ou de croyances partagées et qui, indéfiniment reprises, se donnent en fin de compte pour des évidences indiscutables. Il est de la responsabilité de la CPU de questionner de telles évidences, quelle que soit leur orientation.

La contribution des universités à l'attractivité d'un territoire résulte principalement du fait qu'elles assurent au long terme la présence physique d'acteurs humains et économiques, personnels de l'Université, mais surtout étudiants, qui constituent pour le territoire une richesse indéniable. C'est alors que se posent, pour tous les domaines de la vie universitaire (et en particulier de l'accueil et de la vie quotidienne des étudiants), des questions de responsabilités institutionnelles, de compétences politiques, et de périmètres d'action. Qui gère et impulse l'activité économique, culturelle et sociale des étudiants dans la Cité ? Comment est-elle prise en compte dans la politique de la ville ? Comment faire converger les acteurs qui sont en

charge de ces questions (agglomérations, universités, CROUS, associations d'étudiants engagés, etc.) ? A cet égard, la CPU préconise l'élaboration et la mise en œuvre de schémas directeurs régionaux de la vie étudiante, qui impliqueront l'ensemble des collectivités locales, autour des universités, écoles et CROUS. Cela implique que ces schémas directeurs de la vie étudiante comprendront tous les aspects touchant au logement, aux déplacements, à l'accessibilité, aux activités culturelles et sportives, et à la politique sociale à destination des populations étudiantes. Ils seront intégrés dans les politiques respectives des universités et des agglomérations, notamment dans les programmations contractuelles qu'elles sont conduites à mettre en œuvre ensemble (sous forme de contrats d'objectifs), séparément (par exemple dans les contrats quadriennaux des universités), ou avec d'autres partenaires (par exemple dans les CPER et les Plans Campus). Pour la réalisation d'actions plus spécifiques (étudiants internationaux, étudiants handicapés, etc.), des conventions thématiques multilatérales peuvent être envisagées, comme déclinaisons pratiques de ces schémas directeurs.

## Et l'Etat, comment voyez vous ce que vous nommez « l'Etat régulateur » ?

L'intégration des universités dans leur territoire et en retour leur imprégnation par l'identité culturelle et historique de ce territoire, conduisent à réaffirmer en même temps leur mission de service public et leur participation à la mission régaliennne de l'Etat dans le domaine de l'éducation et de la recherche. Chaque territoire (région, site, département, inter-région) a des configurations particulières : situations géographiques, démographiques, économiques, qui conduisent à des différenciations, et qui constituent ainsi un système interdépendant de ressources et d'opportunités d'une part, de contraintes et de pressions structurelles d'autre part, dans lequel chaque université doit inscrire sa politique tout en affirmant son identité. Mais l'adaptation des universités aux spécificités des territoires ne peut pas être contradictoire avec leur rôle de service public national d'enseignement supérieur et de recherche, avec leur mission en matière d'égalité des chances sur l'ensemble du territoire national, dès lors que ce rôle et cette mission sont clairement assumés comme des volontés politiques exprimées au sein de chaque territoire. La CPU affirme son attachement au service public national de l'enseignement supérieur et de la recherche et rappelle la

responsabilité de la nation dans l'accomplissement de cette mission. Cela implique par conséquent que la différenciation territoriale des universités soit prise en considération par la tutelle nationale, qui doit clairement et durablement statuer sur la distribution régionale de la mission de service public universitaire, et concrètement, se prononcer à moyen et long terme sur le ou les type(s) d'universités qui doi(ven)t perdurer et se développer dans les territoires. Toute université doit être UNE université de plein exercice, avoir les moyens d'assumer ce statut, et ces moyens doivent venir de l'Etat. En ce sens, l'Etat ne joue pas actuellement un rôle très lisible dans la définition de la carte universitaire ; à travers diverses mesures législatives et budgétaires, il donne à entrevoir des politiques d'aménagement de la carte universitaire qui ne sont pas sans contradictions ; de ce fait même, il incite à la projection de plusieurs scénarios d'aménagement alternatifs, dans une confusion qui ne facilite pas la conduite raisonnée et projective de politiques de développement universitaire sur le long terme. Pour ne prendre pour exemple que la réforme du modèle de répartition nationale des dotations aux universités, il apparaît aujourd'hui que plusieurs de ces éléments comme l'existence (ou non) d'un socle de financement non proratisé, la prise en compte (ou non) des coûts réels, le poids relatif des licences et des masters dans le modèle de répartition, le nombre de diplômés en master, la performance en recherche, entre autres, ont un effet décisif sur le profil à moyen et long terme des universités (notamment les universités pluridisciplinaires implantées dans les régions françaises). Il est donc du rôle de l'Etat de définir un modèle français pour les universités, à l'égard duquel il doit assurer réellement l'équité territoriale et un développement équilibré des différents sites universitaires, et non d'orchestrer, comme c'est le cas aujourd'hui, sous l'influence d'une conception néolibérale généralisée, une concurrence exacerbée entre établissements. La compétitivité du système d'enseignement supérieur français ne passe pas par la reproduction, sur le territoire national, du principe de concurrence qui règne à l'international, mais au contraire par la régulation, et une consolidation équitable des établissements voulus et soutenus jusqu'alors par la nation toute entière. ■

# Evolution sociétale

En juin 2008, Bouygues Entreprises France Europe crée un pôle transverse entièrement consacré à l'enseignement supérieur. Et pour mener à bien cette stratégie, Bouygues recrute Dominique Jégo, un ancien Secrétaire général d'Université plus récemment chargé de mission à l'Agence de mutualisation des universités et établissements (AMUE), dans le domaine immobilier. Ce simple fait n'est-il pas révélateur ? Nous souhaitons donc attirer l'attention sur un homme et le groupe pour lequel il travaille aujourd'hui qui pensent - à juste titre - que « l'Université est le grand enjeu sociétal de la France dans les dix prochaines années. »



## portrait

### L'intelligence immobilière

Après plus de 20 ans passés dans la fonction publique, Dominique Jégo a rejoint, il y a un an, le groupe Bouygues qui cherchait à mieux comprendre et appréhender le milieu universitaire et celui de la recherche, pour se positionner intelligemment sur « un marché en devenir. »

Dominique Jégo est un expert dans son domaine. Son CV l'atteste : l'homme est issu du sérail universitaire. Sa formation à l'École des personnels d'encadrement du Ministère de l'éducation nationale, comme son parcours ponctué de concours, l'ont conduit à devenir un dirigeant d'université. Le poste de secrétaire général d'Université est une excellente école de formation pour acquérir une parfaite connaissance des rouages administratifs et techniques mais aussi une excellente compréhension du rôle stratégique des élus dans une Université. Il perçoit d'ailleurs beaucoup de similitudes entre l'Université et les collectivités : la durée du mandat, les élus, les services, les différents statuts des personnels, etc

#### INTERFACE

Le fonctionnement et les enjeux de l'Université lui sont donc connus. Ce « sachant du milieu » demeure néanmoins prudent car « le monde universitaire évolue en permanence. » Le directeur du pôle universitaire de Bouygues, qui supervise d'ailleurs dans son champ de compétences territoriales une grande partie de l'Europe, est un observateur aux aguets. Son travail d'interface entre Bouygues et le

monde de l'enseignement supérieur sous toutes ses formes (public, privé, Université, Ecoles, IUT, CROUS, etc) nécessite de réelles capacités de veille, d'analyse, de mise en synergie et de perspectives.

#### OBSERVATEUR ACTIF

Dominique Jégo, produit de l'intelligence immobilière. Son travail de veille lui permet de noter par exemple que l'université de Rennes-I a lancé un appel d'offres pour bâtir un schéma directeur immobilier, ou encore de souligner que « la dimension européenne a été un élément fondamental dans la construction de l'université unique de Strasbourg. » Un de ses atouts est aussi sa capacité à s'interroger sur des questions stratégiques. Les expériences de podcasting pédagogique à destination des étudiants en première année de Médecine l'interpellent : « l'amphi sera toujours le produit de demain ? »

Bouygues ne s'est pas trompé en créant sur mesure un poste à Dominique Jégo. Ce fonctionnaire mis en disponibilité est parti dans le privé. Cet indépendant n'est pas basé à Paris, mais à Montpellier, ville où il a d'ailleurs officié comme Secrétaire général adjoint et DRH de Montpellier 2. Bouygues dispose désormais d'une véritable valeur ajoutée qui peut permettre aux universités (ou aux collectivités d'ailleurs) de « valoriser des fonciers existants et de créer des partenariats durables avec le monde universitaire. » ■

### Partenariat



CIRNAD pour le CROUS - Résidence étudiante BLOIS Desfray

Bouygues était partenaire du colloque « Enseignement supérieur et dynamisme territorial » organisé par l'AVUF à Bourges le 13 mars 2009. A cette occasion, Dominique Jégo a présenté la réalisation du VEFA (vente en état futur d'aménagement) à Blois, pour le compte du CROUS d'Orléans Tours. Cette opération avait déjà été citée en exemple dans le second rapport Ancaux.

#### Info+

<http://www.nouvelles-villes-etudiantes.org/doc/attractivite-logement-etudiant.pdf>

Bouygues sera aussi partenaire lors des futures Rencontres universités entreprises du mois de juin 2009.

#### Info+

<http://www.bouygues-construction.com/415i/filiales/bouygues-entreprises-france-europe.html>

#### Info+

Bouygues Entreprises France Europe,  
Dominique Jégo, Directeur du pôle universitaire,  
04 13 64 73 54, 06 66 54 12 28,  
[d.jego@bouygues-construction.com](mailto:d.jego@bouygues-construction.com)

# L'AFIJ et le MEDEF

L'article que nous reproduisons ci-dessous est extrait du rapport intitulé « *Recruter dans les viviers méconnus ? Une chance pour l'entreprise.* » Il s'agit plus précisément de l'avant-propos co-signé par Laurence Danon, Présidente de la Commission Nouvelles générations du MEDEF, et de Daniel Lamar, Directeur Général de l'AFIJ. Cette campagne s'adresse aux recruteurs pour diversifier les modes de recrutement et élargir le sourcing des DRH. Les viviers méconnus représentent en effet plus de 100 000 jeunes chaque année, et ont pour objectif de favoriser le rapprochement entre jeunes aux profils atypiques et entreprises. L'AFIJ répond ainsi à l'une des missions fondamentales de l'Université française. »



## étude

### Recruter dans les viviers méconnus

**Vingt-cinq ans, licencié en Langues Etrangères, sans expérience professionnelle dans le secteur bancaire. Rien ne prédestinait Antoine à devenir conseiller en patrimoine dans une grande banque française. C'est pourtant le poste qu'il occupe depuis un an. Ses clients sont très contents, et lui-même a confiance en son avenir.**

Comme Antoine, dont le parcours est retracé dans ce rapport, plus de 100 000 jeunes sortent chaque année de l'enseignement supérieur avec des diplômes de Bac+3 à Bac+5, très peu demandés par les entreprises. C'est un euphémisme de le dire, les jeunes diplômés de l'Université en histoire, chimie, psychologie, sciences sociales, etc., n'attirent pas immédiatement l'attention des recruteurs.

Et si ces jeunes engagés dans des filières qui ne les ont pas préparés directement à l'exercice d'un métier demandé par l'entreprise étaient une chance pour elle? C'est l'idée-force défendue, tout au long des pages qui suivent. En se penchant sur ces jeunes demandeurs d'emploi et sur les pratiques d'ouverture des recrutements déjà adoptées par certaines entreprises, le MEDEF et l'AFIJ entendent d'abord susciter une prise de conscience : oui, les viviers méconnus sont une chance ! Une chance pour remédier à la pénurie de compétences qui touche tendanciellement certains secteurs de notre économie. Une chance pour favoriser la diversité. Une chance pour oxygéner les entreprises, qui ont aussi besoin de profils originaux pour remettre en cause leurs habitudes et stimuler la créativité et l'innovation.

Evidemment, il faut savoir identifier, au sein des viviers méconnus, les profils dont on a besoin, apprendre à recruter sur le potentiel du candidat, à accueillir, à intégrer ces nouveaux embauchés un peu différents, à leur donner la formation complémentaire dont ils peuvent avoir besoin. Tout cela prend du temps, nécessite une méthode. Mais, comme ce rapport l'atteste, le jeu en vaut la chandelle ! ■

Info+  
[www.medef.fr](http://www.medef.fr)  
[www.afij.fr](http://www.afij.fr)



## verbatim

- ✓ « Il faut absolument en finir avec le système de clonage qui prévaut actuellement. »
- ✓ « Chez PSA, nous faisons appel aux viviers méconnus pour les fonctions à forte dimension comportementale, comme les commerciaux. »
- ✓ « La diversité est fondamentale pour éviter que l'entreprise ne se referme sur elle-même. »
- ✓ « Lorsqu'on est sûr de soi et de ce que l'on veut, tout est possible. »
- ✓ « L'expérience le montre : les recrues atypiques sont très motivées et impliquées. »
- ✓ « Je suis allé à l'entretien en étant moi-même. »
- ✓ « Chacun est doté d'une dynamique de croissance qui le pousse à avancer dans la vie. Dans la recherche d'emploi, c'est cela qu'il faut identifier »

## Pédagogie

La volonté de convaincre les entreprises qui anime le MEDEF et la pédagogie pour faciliter l'insertion des jeunes diplômé(e)s dans les entreprises s'incarnent dans ce rapport. Le survol des grandes thématiques traitées illustre parfaitement nos propos. Tout commence par "Les viviers méconnus" et les répercussions de la crise financière afin de démontrer qu'ils sont au carrefour de nombreux enjeux. « *Vous avez des difficultés à recruter ? Cherchez dans les viviers méconnus.* » Le rapport entre « *viviers méconnus/entreprises* » n'a qu'un seul objectif : « *favoriser le rapprochement.* » Quelques exemples concrets sont ensuite abordés : le poids des clichés, l'opération Phénix avec 10 grandes entreprises qui tendent leurs mains aux viviers méconnus, le programme ELSA (un dispositif de formation sur-mesure pour aider les jeunes à s'intégrer dans l'entreprise). Le MEDEF et l'AFIJ invitent ensuite les recruteurs à « *identifier et intégrer les profils atypiques dont vous avez besoin.* »

# Un arbre dans la ville

« La jeunesse est une ressource pour la société » tel est le leitmotif des étudiants de l'Afev. A Nîmes, cette idée se décline concrètement, avec le jardin de la cité universitaire Matisse en cours d'aménagement par des collégiens, des étudiants de l'Afev et un paysagiste. Ces initiatives s'inscrivent parfaitement dans la tendance générale qui se développe en France autour des questions du développement durable. En effet, les universités commencent à mettre en place des stratégies globales de gestion durable d'un campus universitaire. Il s'agit bien là d'une autre facette de la responsabilité sociale des universités.



## université

### Jardin d'engagement

Le jardin de la cité universitaire Matisse de Nîmes va être aménagé par des collégiens, des étudiants de l'Afev et un paysagiste. Un projet multipartite, fruit d'un engagement en faveur du développement durable, qui permettra à 50 jeunes de travailler en équipe, de devenir acteurs de leur cité, tout en se sensibilisant aux questions environnementales. Il donnera lieu en parallèle à une exposition de photos dans le hall de la cité U, présentant la réalisation, en étroite collaboration avec le collège voisin Condorcet.

A son échelle, pour s'impliquer à son tour dans l'Agenda 21 (un texte ratifié en 1992 à la conférence de l'ONU sur le développement durable, dont certaines préconisations insistent sur la nécessité d'associer un maximum d'acteurs), la cité universitaire Matisse, par l'intermédiaire de sa médiatrice, Hélène Faure, a sollicité l'Afev en mars pour aménager un jardin de 100 m<sup>2</sup> situé à l'entrée des bâtiments. Avec l'aide de Nadia Rifaï, animatrice du réseau étudiant sur la cité, au sein de l'association, elles ont fait appel au paysagiste Jeremy Moore, séduit par le projet : « Ce qui m'a plu, c'est l'idée d'associer vers l'intégration : c'est aux jeunes de prendre en main cet aménagement, à eux de jouer et de travailler en équipe. Face à des plantes, nous sommes tous des étrangers et il n'existe plus aucun clivage ni discrimination. » Selon lui, il « serait trop simple d'installer des panneaux solaires sans rien faire, mais à travers l'ensemble de ce

processus, de la réflexion à la plantation, c'est une véritable sensibilisation au monde qui nous entoure et la compréhension de son fonctionnement qui s'opère ; c'est précisément cela, le développement durable. »

#### DE L'ENGAGEMENT... A LA CONCRÉTISATION

A la mi-mai, les premiers coups de pelles seront donnés par 25 élèves d'une classe de quatrième du collège Condorcet, voisin de la cité universitaire, accompagnés de leur professeur principal et de 25 étudiants nîmois, qui se succéderont pendant 5 demi-journées sur une semaine. Mais avant d'attaquer la plantation, ils auront d'abord visité la pépinière municipale et débattu sur le respect de l'environnement. Puis ils dessineront le plan du futur jardin, avec le souci de bien assortir les essences régionales (dont des romarins, des iris, des oliviers et des lavandes), avant d'en attaquer la réalisation. L'équipe travaillera en binômes formés d'un étudiant et d'un collégien. Chaque jour, certains d'entre eux tiendront le rôle de reporters, pour constituer une exposition de photos assorties de témoignages, organisée dans le hall de la cité universitaire.

Pour Nadia Rifaï, le but de cette opération est « une manière faire vivre le quartier, en montrant aux collégiens et aux étudiants qu'il se passe des choses à proximité, à côté de chez eux. Nous voulons créer du lien entre ces populations voisines, qui cohabitent mais ne se parlent pas ». Une idée qu'elle partage avec

Jeremy Moore : « A partir du moment où ils créent quelque chose pour leur quartier, ils en deviennent responsables. » ■

Info+  
[www.afev.org](http://www.afev.org)

## Etudiants dans la ville

✓ **Tous Acteurs des Quartiers.** Ce projet d'aménagement fait partie du dispositif « Tous Acteurs des Quartiers » de l'Afev, qui vise « à faire émerger un regard positif sur les quartiers en difficulté, en accompagnant et en valorisant des initiatives portées par des jeunes acteurs de leur territoire accompagnés par des étudiants bénévoles ou des volontaires », afin de démontrer qu'il existe « une très grande envie des jeunes habitants de s'impliquer dans la vie citoyenne [...], mais que les espaces d'engagement ne sont pas très nombreux et pas toujours adaptés à leur réalité. »

✓ **L'Afev Nîmes.** Cette année, avec l'appui de 70 étudiants bénévoles, l'antenne, créée en 2007, a mis en œuvre sur l'agglomération nîmoise des accompagnements à domicile qui concernent des grandes sections de maternelles pour la lecture, des quatrièmes et des troisièmes pour des questions afférentes à l'orientation et de classes de seconde pour des problématiques liées à la motivation et aux parcours. Ces actions, basées sur la découverte des livres, l'ouverture sociale et culturelle, sont mises en œuvre grâce au Projet de Réussite Educative de la Ville de Nîmes. En 2007/2008, une cinquantaine d'étudiants nîmois se sont engagés aux côtés d'autres jeunes de la métropole.

Info+  
[www.afev.org](http://www.afev.org)

vie étudiante

# Mili...temps étudiant

Les précédentes enquêtes de La Mutuelle Des Etudiants (LMDE), comme celle menée en 2007 sur l'agglomération de Montpellier, avaient révélé qu'il existait de réelles difficultés, pour un grand nombre d'étudiants, à coordonner les différents temps de leur vie (arrivée à l'Université, études, vie familiale, vie amoureuse, loisirs, jobs). La question de ces différentes temporalités peut avoir des conséquences négatives sur leur mode de vie ou leur santé. La Mutuelle a donc consacré une étude spécifique à ce thème, dont les résultats seront présentés lors d'un colloque organisé à Reims les 14 et 15 mai 2009 sur le thème « Le Temps étudiant ».



colloque

## Le temps des étudiants

**Etudes, travail personnel, activité salariée, temps de transport... Les étudiants jonglent durant leurs études entre leurs multiples activités.**

Les différentes enquêtes menées par la LMDE ont fait apparaître que la question de la gestion du temps est récurrente chez les étudiants. En effet, le manque de temps est avancé comme raison principale à la non-pratique d'activités telles que le sport, les sorties culturelles ou les rencontres entre amis. Ce manque de temps est aussi une raison potentielle d'absentéisme en cours, et des difficultés éprouvées à jongler avec les emplois du temps, les démarches administratives et les loisirs. Ces problèmes sont encore plus criants chez les étudiants exerçant une activité rémunérée en parallèle de leurs études.

Au-delà de ces difficultés matérielles et scolaires, les difficultés de gestion du temps peuvent avoir de sérieux retentissements sur la santé. 40% des étudiants considèrent leur temps de sommeil insuffisant, et 23% d'entre eux dorment moins de 7 heures par nuit. Côté alimentation, 17% des étudiants considèrent ne pas avoir le temps de prendre des repas équilibrés. Enfin, ces contraintes de temps et les difficultés engendrées sont sources de stress et d'anxiété. Catarina Versos, administratrice de la LMDE précise que « la santé des étudiants se dégrade d'année en année. »

### COLLOQUE-ACTION

Ce colloque à Reims est donc l'occasion pour la LMDE de présenter les premiers

résultats de son enquête sur les temps étudiants, réalisée en partenariat avec le laboratoire "Psychologie des âges de la vie" de l'Université de Tours. Il a aussi un objectif militant, comme le confie Catarina Versos : « A Reims, nous espérons que cette enquête permettra de faire correspondre les horaires du futur tramway avec ceux des cours, comme cela a par exemple été fait à Montpellier. »

Une « déclinaison européenne du temps des études » sera présentée lors d'une table ronde regroupant le Danemark (avec Mathilde Hansen, sociologue), l'Espagne (avec un professeur de l'Université autonome de Barcelone) et le Royaume-Uni (avec Clare Holdsworth, de l'Université de Liverpool).

La LMDE envisage de poursuivre ce travail et d'étendre cette enquête à d'autres régions de France. Une affaire à suivre. ■

Info+

[www.lmde.com](http://www.lmde.com)

### verbatim

✓ L'enquête sur Montpellier de 2007 proposait plusieurs pistes. Discussions : « la gestion de leur temps étant problématique pour la grande majorité, les étudiants sont favorables à certains changements : élargir la pause-déjeuner, libérer plus de temps pour la pratique du sport, ouvrir en soirée, les lieux de travail, commencer plus tard les cours pour réduire l'engorgement des transports, développer les transports en soirée le vendredi et le samedi, améliorer les horaires des services administratifs universitaires, mieux informer sur les horaires des différents services, prendre en compte la réalité du salariat étudiant. »

Info+

Télécharger le PDF



# Responsabilité sociale

Les présidents d'université ont raison de recadrer le débat sur la diversité et l'égalité des chances. De ce point de vue, la tribune publiée dans *Libération* par le bureau de la CPU est exemplaire. Dans un autre registre, l'OFUP a également raison de poursuivre sa mutation et d'annoncer à l'AEF que « dans cette période de crise économique visant en particulier les jeunes, l'OFUP, soucieuse de sa responsabilité, propose plus de 800 postes en CDD, sur tout le territoire français. » Sur des sujets différents, les présidents d'université comme l'OFUP se rejoignent et abordent les sujets qui les préoccupent par le prisme de la responsabilité sociale de leur institution.



## université

### L'Ofup recrute en CDD

**C'est une première. Depuis 35 ans, l'OFUP recrutait des jeunes étudiants sous contrat de mandataire. La nouvelle équipe dirigée par Pascal Blache, le président de l'OFUP a décidé un changement stratégique en recrutant plus de 800 jeunes en CDD. Les universités peuvent désormais accueillir l'OFUP dans les meilleures conditions, pour que ces jeunes puissent travailler cet été. C'est là encore une question de responsabilité.**

Ces postes de collaborateurs permettront à des jeunes de l'enseignement supérieur de bénéficier d'une première expérience professionnelle valorisante, parfaitement adaptée tant à la poursuite ultérieure de leurs études qu'à l'acquisition d'une expérience du travail en équipe favorable à leur entrée sur un marché de l'emploi plus que jamais difficile.

A l'heure où l'insertion professionnelle est devenue l'une des premières missions de l'Université, l'OFUP choisit donc de réagir activement. Elle propose ainsi des réponses adaptées à ceux qu'elle embauchera dans le cadre de sa nouvelle politique de diffusion, leur assurant une formation théorique et pratique à la connaissance de la presse et à sa promotion, au sein d'une institution solide, riche de plus de 35 ans d'expérience. Depuis sa création en 1972, l'OFUP a en effet déjà permis à 60 000 étudiants de bénéficier d'une première expérience professionnelle, que ces derniers ont souvent pu valoriser lors de leur entrée dans la vie professionnelle.

#### A L'ECOUTE

Enfin, il est important de souligner que par cette création de postes, l'OFUP répond aussi à la demande des organisations représentatives d'étudiants (UNEF, FAGE...) et de nombreux présidents d'universités qui souhaitaient qu'elle s'engage résolument dans la voie de la responsabilité sociale de l'université. C'est désormais fait. Il faut maintenant que les salariés de l'OFUP, qui sont pour la plupart des étudiants, puissent travailler sur leurs lieux d'études et faciliter la lecture de la presse dans le monde de l'éducation.

Adossé depuis 2008 au groupe Français ADLPartner, leader européen reconnu de la gestion d'abonnements de presse, l'Office Universitaire de Presse s'est ainsi donné les moyens de mener son action à une nouvelle échelle, en créant ces postes en CDD au moment même où les chiffres du chômage atteignent des niveaux inquiétants, en particulier pour les jeunes. Elle le fait sans déroger aux trois valeurs qui fondent son identité - la liberté, l'égalité et la neutralité - et en leur ajoutant même une quatrième, plus que jamais porteuse de sens : la responsabilité.

Info+  
infos@ofup.com

### Et l'université !

Lionel Collet, président de la Conférence des présidents d'université (CPU), Simone Bonnafous et Jacques Fontanille, vice-présidents de la CPU, ont publié une tribune dans *Libération* du 4 avril 2009 intitulée « *Et l'Université, monsieur Yazid Sabeg !* » La CPU s'étonne « de l'absence, - dans le discours du commissaire à la diversité et à l'égalité des chances (ndlr) -, de l'Université et de la prise en considération d'autres parcours "méritants" que ceux des écoles. »

« Le problème à traiter n'est donc pas celui de l'accès des plus défavorisés aux filières de l'élite et aux grandes écoles, mais bien celui de l'existence, en France, de filières destinées à former et à reproduire les élites dans des parcours spécifiques, dotées par l'Etat et donc par le contribuable, au détriment des filières universitaires qui accueillent et forment tous les jeunes, y compris et surtout ceux dont les parents n'ont jamais eu accès à l'enseignement supérieur. Un débat de société devra être ouvert publiquement, de même que la question de savoir si le bachotage précoce et la prédestination aux filières d'élite dès la maternelle est la meilleure façon de construire une France innovante et audacieuse. »

Info+  
La tribune est en ligne sur le site de *Libération*  
[www.liberation.fr](http://www.liberation.fr)